



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agriculture

Question écrite n° 73668

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les disparités qui risquent de causer au monde agricole les nombreuses contraintes réglementaires qui pèsent sur les agriculteurs français, en termes de normes environnementales. Si le souci de qualité, de traçabilité, de respect de l'environnement doit être encouragé, il lui demande de rappeler, tant sur le plan européen que national, les mécanismes mis en place visant à ne pas créer des distorsions et disparités entre les agriculteurs français et les agriculteurs européens afin de ne pas ajouter à un *dumping* social auquel est confronté le monde agricole, mais aussi l'industrie agroalimentaire, un *dumping* environnemental, qui viendra alourdir et pénaliser nos exploitations agricoles et au-delà toute l'industrie agroalimentaire à un moment où les différents producteurs agricoles connaissent une crise sans précédent, entraînant une baisse de revenu des agriculteurs français.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73668

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2010, page 2551

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)